



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/un-accord-de-gouvernement-bon-pour.html>

Un accord de gouvernement, bon pour les parents ?

- Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 23 octobre 2014

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

[22 Octobre 2014](#)

Nous y sommes. Le gouvernement fédéral est constitué, le Premier ministre nommé et le plan de travail pour les cinq années à venir est bouclé. Une question nous tenaille : l'accord de gouvernement conclu entre la N-VA, le CD&V, l'Open VLD et le MR est-il bon pour les parents ?

Disons-le d'emblée : nous ne sommes pas indifférents aux débats sur l'allongement des carrières à 67 ans ou à la perte de pouvoir d'achat des familles suite à un saut d'index. Pas indifférents non plus quant à la capacité de ce gouvernement à tenir la barre pendant cinq ans ou à la présence de ministres au passé sulfureux et aux propos injustifiables.

Mais, loin du bruit et de la fureur qui a animé la Chambre lors de la Déclaration gouvernementale de Charles Michel, nous avons choisi de nous poser un instant sur le contenu des 220 pages qui tracent le programme de notre gouvernement. Les premiers éléments qui ont retenu notre attention : une « disparition », une politique de conciliation fragilisante pour les parents et des inquiétudes. Buiten, le secrétaire d'État aux Familles

Ça commence mal. Le poste de Secrétaire d'État aux familles est supprimé. Les compétences qui lui sont habituellement dévolues sont éparpillées entre plusieurs ministres : Elke Sleurs récupère la « lutte contre la pauvreté, la lutte contre la fraude fiscale, l'égalité des chances, les personnes handicapées et (!) la politique scientifique ». Il faudra aller voir aussi du côté du ministre de l'Emploi, Kris Peeters, de Maggie de Block à la Santé pour les allocations liées au congé parental et la Sécurité sociale, et Koen Geens à la Justice pour, entre autres, les créances alimentaires.

Outre que nous déplorons l'association entre « pauvreté » et « fraude » dans le chef d'Elke Sleurs, nous ne pouvons que dénoncer, à l'instar du Gezinsbond, notre équivalent flamand, la disparition des familles des portefeuilles ministériels. En ce qui concerne la Ligue des familles, nous nous engageons d'ores et déjà à aller à la rencontre du Premier ministre pour lui exposer notre proposition de créer une instance interministérielle chargée de faire le lien et de coordonner tous les morceaux d'une politique éclatée de soutien à la parentalité. Conciliation des vies professionnelle et familiale : oui... mais non

Les congés parentaux sont essentiels pour concilier vie familiale et vie professionnelle. C'est le Fédéral qui décide de leurs modalités et de leur indemnisation. Ce que nous dit la Déclaration gouvernementale concernant ces congés tient en deux phrases : 1. On maintient. Nous sommes satisfaits. Pas d'économies sur ce pan important du soutien à la parentalité.

2. On ne change rien. Et là, nous ne sommes pas satisfaits. La Ligue des familles a, dans son mémorandum, dressé la liste des éléments à modifier pour des congés plus justes et plus égalitaires. C'est une grande déception à cet égard.

Et puis, la Déclaration gouvernementale innove en proposant un « compte-carrière » qui permettra au travailleur d'accumuler du temps ou de la rémunération afin d'interrompre sa carrière ou de partir plus tôt à la pension. On n'en sait pas beaucoup plus sur les modalités prévues, mais le risque est grand de renforcer les inégalités entre les travailleurs qui auront la possibilité de cette épargne et les autres. Et une interrogation de fond sur la pertinence d'une telle mesure qui individualise les solutions face à un besoin social (et donc collectif) pressant pour les parents.

Inutile de dire que nous serons particulièrement attentifs à la mise en place de ce compte-carrière. Et ce, d'autant

Un accord de gouvernement, bon pour les parents ?

plus qu'il est prévu, dans le même temps, de « flexibiliser » davantage le travail : plus de temps partiel et d'heures supplémentaires. Attention au développement des « mini-jobs » qui fragilisent les travailleurs et renforcent les inégalités, particulièrement entre les hommes et les femmes. Idem pour les heures sup'. Contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, ce ne sont pas des solutions pour améliorer la conciliation vie familiale/vie professionnelle. Et le reste, et après...

Nous reviendrons, évidemment, sur bien d'autres points du programme fédéral. Justice, fiscalité, santé, lutte contre la pauvreté... autant de (nouvelles ?) politiques qui auront un impact direct sur la vie des familles.

De notre première lecture de la Déclaration gouvernementale, nous relevons quelques éléments positifs : la volonté d'avancer sur les questions de parentalité sociale ou celle d'améliorer le calcul et le paiement des créances alimentaires. Mais à ce jour, le budget du Gouvernement n'est pas connu, à l'exception d'un chiffre : 11 milliards d'euros d'économies jusqu'en 2018.

Cela nous inquiète. Autant que les annonces faites, dans la presse, concernant la jeunesse : diminution de l'âge maximum pour l'allocation d'insertion (25 ans au lieu de 30 ans). Autant que les mesures fiscales annoncées en direction des familles, bien plus que des entreprises ou des plus-values d'action. Autant que le glissement de la Sécurité sociale vers de l'assistance sociale. Autant que la réduction prévue de la norme de croissance du budget de l'assurance-maladie, de 3 à 1,5%. Autant que les restrictions de pouvoir d'achat : fonds social mazout, prix du diesel, etc. Autant que...

Sachez que nos yeux sont ouverts et que nous sommes déterminés à déployer notre énergie pour défendre les droits et les intérêts de toutes les familles, prêts à nous mobiliser. Et prêts à résister si besoin.

Delphine Chabbert, directrice des Études et de l'action politique